

LOI SUR L'AUTONOMIE Délégués CFDT et député se rencontrent

CAMBRESIS Dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité Sociale, les délégués CFDT ont souhaité rencontrer le député Guy Bricout.

La loi de financement de la Sécurité Sociale pour l'année 2021 a pris en compte la création d'une cinquième branche dédiée à l'autonomie. Les représentants de la CFDT retraités ont souhaité rencontrer le député Guy Bricout pour évoquer leurs interrogations. « Pour notre organisation, il convient d'améliorer la prise en charge globale des personnes vulnérables par une meilleure organisation du système de soins et d'accompagnement. Il faut faire évoluer les organisations, du domicile à l'Ehpad avec des offres plus diversifiées », mentionne Jean-Jacques Courbet, secrétaire général CFDT Hainaut-Avesnois.

Il s'indigne aussi face au nouveau report de ce projet de loi Grand Age et Autonomie, annoncé à l'origine pour début 2019. Ce report agace également Edith Bisiaux-Zwierzynski, secrétaire générale des retraités Hauts-de-France : « Il faut tout faire pour qu'elle ne soit pas sans cesse reportée. Ce que l'on veut, c'est que le vieillissement soit reconnu comme un problème de société, et qu'il soit par conséquent pris en charge par les sociétés entières ». Son syndicat propose différentes solutions, notamment une taxation de 1% des donations et des successions : « Cela apporterait 2,5 à 3 milliards d'euros sans pour cela pénaliser



Guy Bricout va relayer le message auprès de son groupe parlementaire.

les transmissions ».

TRAITER LA VIEILLESSE DANS SON ENSEMBLE

Pour Guy Bricout, « traiter du grand âge, c'est aussi traiter de l'habitat, de la mobilité, de la fracture numérique, de l'écologie, du maintien des services publics et aussi de l'action sociale ». Après avoir écouté les

délégués syndicaux, le député évoquait sa volonté de « relayer le message le plus rapidement possible » auprès de son groupe parlementaire. Il considère également « qu'il faut tout faire pour préserver le maintien à domicile et donc revaloriser le métier d'aide à domicile, faciliter les démarches, le parcours de soin et le financement ».

Nathalie Delattre